



Projet de réseau France-Chine en droit de la santé et bioéthique

Depuis 2005 des échanges sont organisés entre la France et la Chine par le biais de congrès, colloques et projets de coopération entre l'Université Paul Sabatier (Anne-Marie Duguet) et des universités Chinoises.

Au fil du temps, des liens se sont créés et des travaux communs ont été réalisés. Les collègues Français, Européens et Chinois ont convenu de formaliser leur coopération dans le cadre d'un réseau. Deux branches sont prévues, une francophone, l'autre anglophone.

Schéma d'organisation

Direction anglophone :

pour la France : Anne-Marie Duguet MCU Emérite Université Paul Sabatier

pour la Chine: Weixing Shen Professeur Tsinghua University Law School

Direction Francophone :

pour la France : Bénédicte Boyer-Bévière Maître de conférences Université de Paris 8,

pour la Chine : à définir

Recrutement des membres

Une liste de membres invités est en cours de constitution à partir des participants aux événements antérieurs : congrès mondial de droit médical à Toulouse, Ecoles Européennes d'été de 2006 à 2015 (tous les ans une délégation chinoise a été accueillie), 4 Symposiums Franco-Chinois (à Toulouse et à Guangzhou 2014 et 2015), participants aux 3 projets en coopération : Projet Xu Guangqi et Cai Yuanpei avec la Law school de l'Université de Shandong (2012), et le projet Xu Guangqi avec Southern Medical University (2015), le colloque Franco-Chinois organisé à Paris en 2015, le Workshop de Kunming 2015, le colloque de Suzhou 2016, et la First European Health law conférence Beijing 2016.

Les listes seront établies avec les CV mentionnant les centres d'intérêt les thèmes de recherches et la langue de communication.

Un groupe de membres fondateurs sera établi par cooptation pour préparer le comité scientifique et le règlement intérieur.

Partenaires

Des partenaires seront recherchés : les universités des membres (sous réserve d'accord) : Université Paul Sabatier, Université de Paris 8, Université de Tsinghua, Université Rumin, les centres de recherche, les sociétés scientifiques Association de Recherche et de Formation en Droit médical, Société Franco-chinoise de biodroit.etc..

Comité scientifique

Un comité scientifique du réseau sera constitué, qui proposera un règlement intérieur de fonctionnement du réseau. Les conditions d'adhésion au réseau seront définies ainsi que les obligations des membres.

Buts

Le réseau est informel, indépendant, basé sur le volontariat des membres. Le but du réseau est de promouvoir la coopération entre la Chine, la France et l'Europe, de mettre en commun des travaux, des connaissances et des réflexions en droit de la santé et bioéthique. Une série de thèmes de travaux sera proposée pour une durée de deux ans, actualisée tous les ans avec, pour chaque thème des chefs de projets en binômes France/Europe et Chine.

Le réseau aidera à la recherche de financements et répondra à des appels d'offres

Il contribuera notamment à faciliter les échanges de jeunes chercheurs ou de doctorants entre la France, l'Europe et la Chine. La promotion de la langue française sera privilégiée en permanence. De jeunes collaborateurs chinois Francophones, diplômés d'universités Françaises, seront associés au réseau pour faciliter les échanges avec les collègues chinois.

Valorisation

Un site web sera créé dont le siège sera choisi et fonctionnement organisé en accord avec le comité scientifique.

Les sites institutionnels seront sollicités : Ambassade de France, Sites des Universités et des associations et des sociétés savantes.

Evenements scientifiques : Le réseau continuera à organiser des Séminaires, Symposiums Colloques tant en France qu'en Chine pour présenter les résultats des travaux et en susciter d'autres.

Des projets pédagogiques en Français et en anglais seront proposés avec un support écrit ou électronique (modules d'enseignement).

La publication des travaux pourra se faire sur le support électronique de la BNDS (Bibliothèque Numérisée de Droit de la Santé), ou sur papier par Les études Hospitalières. Des éditions Chinoises seront sollicitées. Les travaux seront également soumis à des revues internationales.

Proposition rédigée par Anne-Marie Duguet Toulouse le 14 avril 2016

Renseignements : aduguet@club-internet.fr